

CONDITIONS GENERALES DE VENTES EN LIGNE

ARTICLE 1^{er} – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « **CGV** »), sont applicables à tout contrat conclu par la société AUCHET METALLERIE exerçant sous l'enseigne « PRATIKAL », Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 €, dont le siège social est situé 38, avenue Vaucanson – 93370 MONTFERMEIL, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 804 177 293 (ci-après dénommée « **AUCHET METALLERIE** » ou le « **Vendeur** »), en vue de la vente de produits (ci-après les « **Produits** ») auprès de toute personne physique ou morale lui passant commande (ci-après le « **Client** »), étant précisé que les dispositions protectrices du Code de la Consommation reprises dans le cadre des CGV ne s'appliquent pas aux commandes passées par des personnes morales ou physiques effectuant une commande auprès d'AUCHET METALLERIE dans le cadre de leur activité professionnelle, quelle qu'elle soit (artisanale, commerciale, libérale, industrielle).

Elles précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours des Produits commandés par les Clients.

Ces CGV sont susceptibles d'être complétées par des conditions particulières, énoncées sur le site internet, avant toute transaction avec le Client.

Les présentes CGV s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes en magasin ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.

Elles sont accessibles à tout moment sur le Site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Ces CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande (la « **Commande** »).

ARTICLE 2 – PRODUITS

Les caractéristiques principales des Produits et notamment les spécifications, illustrations et indications de dimensions ou de capacité des Produits, sont présentées sur le Site Internet. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande.

Le choix et l'achat d'un Produit est de la seule responsabilité du Client.

Les photographies et graphismes présentés sur le Site Internet ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur.

Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit afin d'en connaître les propriétés, les particularités essentielles et les délais de livraison, ainsi que, en cas de fourniture continue ou périodique d'un bien, la durée minimale du contrat proposé.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par le Client.

Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande.

Si malgré tous les efforts du Vendeur, un Produit devenait indisponible postérieurement à la validation de la commande du Client, AUCHET METALLERIE l'en informera par e-mail et lui remboursera le prix du Produit initialement commandé ainsi que toute somme versée au titre de la Commande. Toutefois, si la Commande contient d'autres Produits disponibles, ceux-ci seront livrés et les frais de livraison ne seront pas remboursés.

ARTICLE 3 - COMMANDES

Il appartient au Client de sélectionner sur le site internet les Produits qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

- En cliquant sur le bouton « Valider et payer » pendant le processus de Commande, le Client déclare avoir lu et accepté pleinement et sans réserve, l'intégralité des CGV. La Commande ne sera définitive qu'à compter du paiement complet du prix correspondant.

Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation. Il lui incombe de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler ou rectifier immédiatement toute erreur.

L'enregistrement d'une commande sur le site internet est réalisé lorsque le Client accepte les présentes CGV en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande. Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes CGV ainsi que des conditions générales d'utilisation du Site Internet.

La vente n'est définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur par courrier électronique, qui doit être envoyé sans délai et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix.

Toute commande passée, validée par le Client et confirmée par le Vendeur, dans les conditions et selon les modalités ci-dessus décrites, sur le site internet constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et AUCHET METALLERIE.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Le Client pourra suivre l'évolution de sa commande sur le Site internet.

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande n'est pas modifiable.

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande ne peut être annulée, hors l'exercice du droit de rétractation ou cas de force majeure.

ARTICLE 4 – PRIX ET TARIFS

Les Produits sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le site internet, lors de l'enregistrement de la Commande par le Vendeur. Les prix sont exprimés en Euros et Toutes Taxes Comprises.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Vendeur sur le Site Internet.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le Site Internet, le Vendeur se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Ils ne comprennent pas les frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le Site Internet et calculés préalablement à la passation de la Commande.

Si le Client demande un mode d'expédition plus rapide ou plus coûteux que l'expédition standard, les frais supplémentaires de livraison, tels qu'ils apparaissent au moment de la validation de la commande par le Client, sont intégralement à sa charge.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

D'éventuelles commandes spécifiques du Client peuvent être envisagées. Le cas échéant elles feront l'objet d'un devis préalablement accepté par celui-ci. Les devis établis par le Vendeur sont valables pour une durée de trente (30) jours à compter de leur date d'établissement.

La commande sur devis n'est considérée comme acceptée qu'après le versement de la totalité du montant de la commande.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de la livraison des Produits commandés.

ARTICLE 5 – CONDITIONS DE PAIEMENT

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la Commande par le Client, l'expédition de la Commande par le Vendeur la livraison des Produits commandés, par voie de paiement sécurisé par Carte Bancaire, Visa, MasterCard, American Express, et tous autres cartes bancaires.

Le paiement par carte bancaire est irrévocable, sauf en cas d'utilisation frauduleuse de la carte. Dans ce cas, le Client peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes.

ARTICLE 6 – LIVRAISONS

Les Produits commandés par le Client seront livrés en France métropolitaine dans un délai indicatif de cinq (5) jours à compter de l'expédition de la commande.

La livraison est constituée par le transfert au Client de la possession physique ou du contrôle du Produit.

Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront livrés en une seule fois.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les produits commandés par le Client dans les délais ci-dessus précisés. Toutefois, ces délais sont communiqués à titre indicatif.

Si les Produits commandés n'ont pas été livrés dans un délai de quinze (15) jours après la date indicative de livraison, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L 216-2 L 216-3 L241-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze (14) jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

En cas de non-conformité du Produit livré, le Vendeur - s'engage à y remédier ou à rembourser le Client, comme indiqué à l'article - « Responsabilité du Vendeur - Garantie ».

Le Vendeur prend à sa charge les risques du transport et est tenu de rembourser le Client en cas de dommages causés pendant le transport.

Les livraisons sont assurées par un transporteur indépendant, à l'adresse mentionnée par le Client lors de la Commande et à laquelle le transporteur pourra facilement accéder.

En cas de demande particulière du Client concernant les conditions d'emballage ou de transport des produits commandés, dûment acceptées par écrit par le Vendeur, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par écrit par le Client.

ARTICLE 7 – RETRACTATION

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client relevant des dispositions du Code de la consommation dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception du Produit pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, à condition que les Produits soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les quatorze (14) jours suivant la notification au Vendeur de la décision de rétractation du Client.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant leur remise sur le marché à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat.

Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

Le droit de rétractation peut être exercé en ligne, à l'aide du formulaire de rétractation disponible sur le site internet, auquel cas un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au Client par le Vendeur, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter.

Le Client peut également retourner le formulaire figurant en annexe 2 des présentes CGV à l'adresse indiquée sur ledit formulaire.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés et les frais de livraison sont remboursés ; les frais de retour restant à la charge du Client.

Le remboursement sera effectué dans un délai de quatorze (14) à compter de la notification au Vendeur de la décision de rétractation.

Le droit de rétractation est exclue pour la vente de Produits réalisés sur mesure et/ou personnalisés au bénéfice du Client cat destinés à être intégrés dans un bâti spécifique.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITE DU VENDEUR - GARANTIE

8.1 Garanties spécifiques pour les professionnels

En cas de non-conformité des Produits constatée selon les modalités prévues à l'article 5 ou d'un vice caché qui les rendrait impropres à une utilisation normale, AUCHET METALLERIE s'engage à les remplacer ou les réparer à ses frais sans que le Client puisse agir en résolution de la vente, en diminution du prix, remplacer les produits commandés en s'adressant à un tiers ou réclamer des dommages-intérêts sur le fondement de la responsabilité contractuelle pour quelque dommage que ce soit.

La garantie de AUCHET METALERIE est d'une durée deux (2) ans pièces à l'exclusion de la main d'œuvre pour l'ensemble de ses produits.

La mise en œuvre de la garantie suppose que AUCHET METALLERIE ait reconnu que la pièce est défectueuse en raison d'un vice caché. Les interventions et remplacements de pièces effectués par AUCHET METALLERIE au titre de la garantie ne prolongent pas sa durée.

Sont exclus de toute garantie, les détériorations et dommages qui ne sont pas imputables à AUCHET METALLERIE (tels que le montage erroné, l'entretien défectueux, l'utilisation anormale, l'intervention sur le produit sans autorisation). En conséquence, la responsabilité de AUCHET METALLERIE ne saurait être recherchée au titre de l'installation des produits ou si les produits ont été employés dans des conditions différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la notice d'utilisation.

La garantie ne s'applique pas non plus au cas de détérioration ou d'accident provenant de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien, ou bien en cas de transformation du produit ou d'intervention effectuée par un personnel ou une entreprise non agréée par AUCHET METALLERIE ou réalisée avec des pièces de rechange non d'origine ou non agréées par AUCHET METALLERIE, et plus généralement à tout défaut ou dommage imputable à des causes d'origine externe.

AUCHET METALLERIE s'engage, pendant une durée de deux (2) ans à fournir au Client dans des conditions raisonnables notamment de prix et de délais de livraison, les pièces, composants et autres éléments nécessaires à l'utilisation des produits.

8.2 Garanties spécifiques pour les personnes physiques relevant des dispositions du Code de la consommation

Les Produits vendus sur le Site Internet sont conformes à la réglementation en vigueur en France et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels.

Les Produits fournis par le Vendeur bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, indépendamment du droit de rétractation, conformément aux dispositions légales,

- de la garantie légale de conformité, pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande,
- de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation,

dans les conditions et selon les modalités visées dans l'encadré ci-dessous et définies en annexe aux présentes Conditions Générales de Vente (Garantie de Conformité / Garantie des Vices Cachés).

Il est rappelé que dans le cadre de la garantie légale de conformité, le Client bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir à l'encontre du Vendeur ;- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit commandé, sous réserve des conditions de coût prévues

par l'article L 217-9 du Code de la consommation ;est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les vingt-quatre (24) mois suivant la délivrance du Produit.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale pouvant éventuellement couvrir le Produit. Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés Produit conformément à l'article 1641 du Code Civil ; dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à 1644 du Code Civil.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Vendeur, par écrit, de la non-conformité des Produits dans un délai maximum de trois (3) jours à compter de la livraison des Produits ou de la découverte des vices cachés dans les délais ci-dessus visés et retourner les Produits défectueux dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...).

Le Vendeur remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits ou pièces sous garantie jugés non conformes ou défectueux.

Les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la constatation par le Vendeur du défaut de conformité ou du vice caché.

Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque adressé au Client.

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

ARTICLE 9 – DONNES PERSONNELLES

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site Internet répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Pour exercer ces droits et obtenir des informations détaillées sur les durées de conservation des données, le client doit contacter AUCHET METALLERIE à l'adresse suivante : 138, avenue Vaucanson – 93370 MONTFERMEIL ou par internet à l'adresse suivante _____ :

ARTICLE 10 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du Site Internet est la propriété du Vendeur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 11 – FORCE MAJEURE ET IMPREVISION

La responsabilité du Vendeur est expressément exclue en cas de force majeure ou d'évènements fortuits ou de tous évènements indépendants de sa volonté tels que notamment, décision d'une autorité administrative ou gouvernementale, pandémie et notamment la COVID 19, guerre, grève, lock-out, accident, incendie, gel, inondation, intempérie, interruption des moyens de communication et de transport, blocus, cessation de production ou de livraison par leur fournisseur ayant pour conséquence d'empêcher ou de retarder l'exécution de l'une de leurs obligations, perturbations dans la production et/ou la livraison des Produits en raison notamment de la COVID 19, sans que cette liste soit exhaustive.

Le Vendeur et le Client renoncent fermement et irrévocablement au bénéfice des dispositions de l'article 1195 du Code civil prévoyant la faculté pour le Juge de procéder à l'adaptation du Contrat en cas de changement de circonstances économiques.

En conséquence, le Vendeur et le Client conviennent expressément que le prix des Produits désignés au présent Contrat ne saurait être fixé autrement que par leur commune volonté.

ARTICLE 12 – DROIT APPLICABLE

Les présentes Conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – LITIGES / MEDIATION

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le vendeur et le client seront soumis au Tribunal de commerce de PARIS.

Le Client relevant des dispositions du Code de la consommation est informé qu'il peut en tout état de cause, en cas de contestation, recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de :

Service de médiation :
AME CONSO
11, Place Dauphine
75001 PARIS

ARTICLE 14 – INFORMATION PRECONTRACTUELLE

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site internet emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Produits commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.

ANNEXE 1 : DISPOSITIONS RELATIVES AUX GARANTIES LEGALES

Article L217-4 du Code de la consommation

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la consommation

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

- Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle
- Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage
- Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12 du Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L217-16 du Code de la consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 alinéa 1er du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE RETRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat).

À l'attention d'AUCHET METALLERIE, 38 avenue Vaucanson – 93370 MONTFERMIEL

— Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien/service (*) ci-dessous [Indiquez le ou les produits/services pour lesquels vous vous rétractez]

.....

.....

— Commandé le (*)/reçu le (*).....

— N° de commande

— Nom du (des) consommateur(s)

— Adresse du (des) consommateur(s)

.....

.....

— Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

— Date.....

(*) Rayez la mention inutile